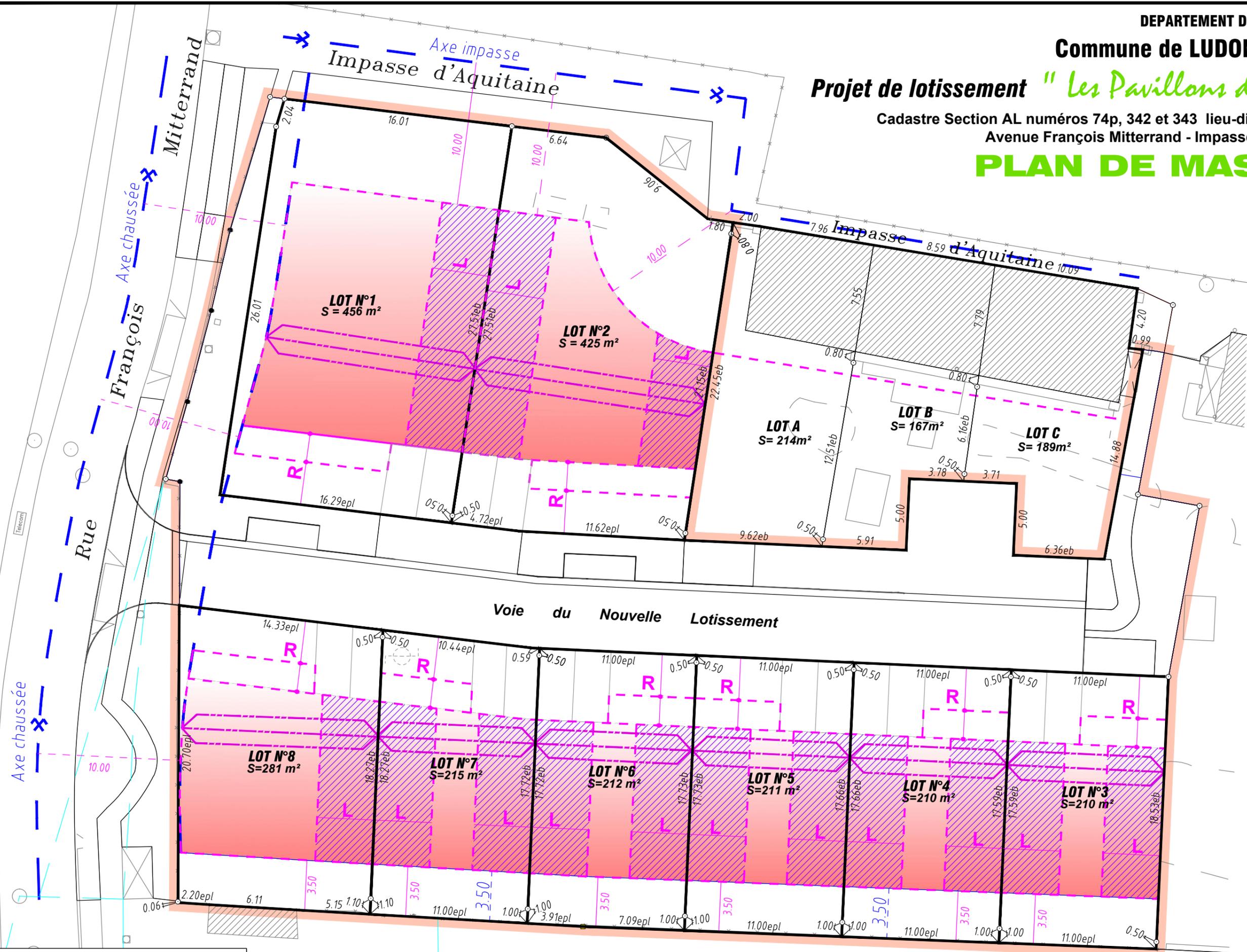
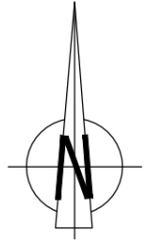


Projet de lotissement "Les Pavillons du Parc"

Cadastre Section AL numéros 74p, 342 et 343 lieu-dit "Le Bourg"
Avenue François Mitterrand - Impasse d'Aquitaine

PLAN DE MASSE



MAITRE D'OUVRAGE :

S.A.R.L. SOGIL
Société Girondine de Lotissement
57 Rue Jean BASPEYRAS
33670 CREON

Tél. : 05 56 40 77 00
Fax. : 05 56 40 77 09



- Borne O.G.E plastique nouvelle.
- Borne O.G.E plastique existante.
- Borne O.G.E Féno jaune.
- Sens imposé du faitage principal.
- - - Zone aedificandi des constructions.

LEGENDE ZONE AEDIFICANDI DES CONSTRUCTIONS

L-L limites séparatives latérales:
 L = 0 ou L = 4,00m
 2-Retrait par rapport à l'alignement des voies:
 R ≥ 5m dans le cas d'une construction à étage.
 R ≥ 3m dans le cas d'une construction de plain pied avec un recul obligatoire de 5m au droit des stationnements extérieur ou couverts.

- Périmètre de l'opération.
- - - Application de la limite cadastrale.